



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 10 mai 2012 -

Katrin JADIN interpelle la Ministre de la Santé sur le bien-être animal dans plusieurs dossiers sensibles.

De plus en plus de citoyens s'inquiètent du bien-être animal et interpellent leurs représentants politiques sur le sujet. La Députée fédérale a transmis leurs questions à la Ministre Onkelinx.

Katrin JADIN a interrogé la Ministre sur le transport d'animaux sur de longues distances, dont les conditions ont été dénoncées notamment par l'association GAIA. Elle nous apprend que de nombreuses normes existent, édictées par l'Union européenne et appliquées dans notre pays par l'AFSCA, qui contrôle la santé de ces animaux avant leur départ ou lorsqu'ils traversent notre pays. Lorsqu'une infraction est constatée, elle est sanctionnée, et le transporteur peut même voir ses autorisations lui être retirée. Notre pays est donc un bon élève dans le domaine, même si des problèmes subsistent lorsque ces convois quittent l'espace européen.

Les animaux dans les cirques ont vu leurs conditions d'existence s'améliorer avec l'entrée en vigueur, au début de cette année, d'un arrêté royal qui leur garantit les mêmes normes que celles qui sont appliquées dans les zoos. Madame JADIN a interrogé la Ministre sur la diffusion de ces nouvelles règles, qui ont apparemment été communiquées aux communes. C'est après une petite période d'application qu'il faudra vérifier qu'elles sont effectivement respectées.

Madame JADIN a également été interpellée récemment par de nombreux citoyens sur le sujet de l'expérimentation animale. La Ministre a répondu que, dans l'attente de nouvelles méthodes d'expérimentation efficaces, la législation encadre ces expériences afin qu'elles n'occasionnent pas d'inconfort, de douleur ou de détresse aux animaux. Une commission d'éthique évalue les projets, et son rôle devrait être renforcé par de nouvelles structures dès 2013.

***POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TEMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN***

GSM : 0478 333 417 | Courriel : kattrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02